



RESIDENCE

Les Terrasses de l'Ecu

L'accès à la piscine n'est autorisé du 14/06/14 au 14/09/14 qu'entre 8 heures 30 et 22 heures.

- La piscine n'est pas surveillée. Elle est strictement interdite aux mineurs de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte, aux personnes ne sachant pas nager.
- Son accès et son usage ne sont autorisés qu'aux personnes titulaires d'un acte de propriété ou d'un bail de location de l'un des appartements de la copropriété, ainsi qu'à la famille et aux amis les accompagnants (**nombre limité à 4 personnes**).
Tout invité sera accompagné de son résidant référent (qui se portera garant de celui-ci) sauf à se faire connaître d'un membre du Conseil Syndical.
Tout résidant ou invité désirant entrer à la piscine doit être muni de son badge.
- Les baigneurs doivent impérativement passer par le pédiluve et la douche avant d'accéder aux plages et au bassin.
Il faut éviter de marcher chaussé sur les plages.
Les baigneurs ne doivent pas utiliser le pédiluve à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.
Les porteurs de plaies et pansements ne sont pas admis à la baignade.
- **Ne sont pas admis :**
 - l'usage des masques de plongée en verre et les palmes,
 - les jeux de ballons, les postes radio,
 - les cigarettes, les chewing-gum et la nourriture dans l'enceinte des plages et de la piscine,
 - les animaux,
 - les courses sur les plages et les plongeons "bombe".
- En cas d'intrusion venue de l'extérieur et n'ayant aucun lien avec les résidants, veuillez les signaler à un membre du Conseil Syndical qui contactera éventuellement le service de surveillance engagé par la copropriété.

NB : la clef originelle des appartements est nécessaire pour l'ouverture des toilettes. Merci de maintenir ces dernières en bon état de propreté.

MERCI DE LIRE CE RÈGLEMENT, DE LE RESPECTER ET DE LE FAIRE RESPECTER POUR CONSERVER A L'ESPACE PISCINE SON CARACTÈRE CONVIVIAL

Ces consignes ne sont pas exhaustives ; leur respect, qui n'est que l'expression d'une bonne éducation, facilitera et rendra plus agréable la vie en communauté.

Le Syndic

M. TRISTAN LE BERRE

Siège social : 4 Av Emile Diacon – CS 97005 - 34093 Montpellier
Fax : 04.99.23.23.98 - Tel : 04.99.23.23.99 - E-mail : agence@agret.com

Site : www.agret.com

SARL au capital de 420.000 € – RC Montpellier N°89 B 1460 – Carte professionnelle n° 2006/34/1003

N° TVA intracommunautaire : FR 42 352.770.580.00012 – N° FNAIM 16.621R

Garantie Transaction 160.000 € - Garantie administration d'immeubles 2.900.000 €